

Lausanne et région

La chapelle de la gare de Renens va se reconvertir

Patrimoine Méconnu et sous-utilisé, le lieu de culte se cherche un nouveau rôle social et culturel en vue d'être rénové. Une réflexion est lancée

Chloé Banerjee-Din

On passe devant, on la voit de loin, mais rares sont ceux qui y mettent les pieds. La chapelle de la gare de Renens est comme un îlot dans le flot des pendulaires et le train-train des riverains. Depuis longtemps, elle n'ouvre ses portes que le dimanche pour le culte de l'Église évangélique de Renens, qui draine quelques dizaines de fidèles.

Cela pourrait bien changer, sous l'impulsion de la Commune de Chavannes-près-Renens, propriétaire des lieux depuis plus de 50 ans. En novembre dernier, elle a lancé un processus «d'activation» de l'édifice, qui a commencé par une journée portes ouvertes, suivie d'un concert en décembre dans le cadre du festival Les Urbaines.

La troisième étape de cette initiative se déroule tout au long de cette semaine, avec la présence dans la chapelle du collectif d'artistes Plein temps libre, venu spécialement de France. Sa mission: avec un regard neutre, rencontrer les curieux et recueillir leurs impressions afin d'esquisser l'avenir du lieu. Le résultat de ce travail sera présenté vendredi à 18 h 30 lors d'un événement ouvert à tous.

Lieu de culte ou bistrot?

«Cela fait très longtemps que l'on parle de rénover ce temple», explique Alain Rochat, municipal en charge des Bâtiments. Mais il faut d'abord décider de ce que l'on va y faire, ne serait-ce que pour savoir s'il faut y installer une cuisine. Du projet choisi dépendront les travaux.» Ceux-ci pourraient d'ailleurs s'avérer complexes: la chapelle, qui n'a même pas l'eau courante, est inscrite comme «objet d'importance cantonale» au Recensement architectural vaudois (voir encadré).



Toute la semaine, les curieux sont accueillis à la chapelle par les membres du Collectif «Plein temps libre» et de l'atelier Olga. VANESSA CARDOZO

Pour la Commune, c'était néanmoins le moment où jamais de sortir ce projet des cartons. De l'autre côté de la place, la gare est en train de subir une refonte complète. D'ailleurs, le potentiel des lieux semble déjà éveiller les appétits. «Depuis que la réflexion a été lancée, nous avons été en contact avec plusieurs acteurs», glisse Alain Rochat. Un brasseur de bières de la région a ainsi suggéré d'en faire son «vaisseau amiral» et l'idée d'une bibliothèque a été évoquée.

Un livre d'or installé dans la chapelle donne désormais une

idée de ce qu'en pensent les quidams. Certains espèrent un lieu à vocation sociale ou culturelle, entre le café-théâtre et le bistrot, un endroit «où l'on s'arrête en sortant du travail». Mais une poignée d'autres redoutent que la chapelle perde sa vocation première. «Pourquoi vouloir transformer une église pour en faire absolument autre chose qu'un lieu de culte chrétien?» dit l'un des messages.

Le lieu de culte pourrait-il vraiment se reconvertir en bar, laissant sur le carreau les fidèles qui le fréquentent encore? «L'idée n'est pas de les pousser dehors,

«Elle avait été rachetée pour être détruite»

● La chapelle de la gare de Renens a été édifée au tout début du XX^e siècle pour l'Église libre vaudoise, qui existait à l'époque en parallèle de l'Église réformée, dont elle était dissidente. Les architectes se seraient inspirés d'un autre temple «libriste», celui des Terreaux, à Lausanne, qui incidemment a déjà vécu une reconversion en lieu culturel. Si la petite chapelle s'apprête à revivre, on apprend qu'elle aurait pu disparaître dès les

années 60. «Elle a été rachetée par la Commune pour être détruite. À l'époque, la volonté était d'avoir une place de la Gare bien dégagée», raconte Alain Rochat. L'Élu croit toutefois savoir que les autorités ont trop tardé. «Entre-temps, le bâtiment a obtenu une note 2 au recensement architectural et ça n'a plus été possible.» Cette inscription exige en effet que soient conservées la forme et la substance de l'édifice. **C.B.A.**

assure Alain Rochat. Ce qu'on cherche, c'est plutôt à faire entrer plus de gens.» Et pour cela, toutes les stratégies sont ouvertes. «Entre céder les lieux pour un franc symbolique et tout gérer nous-mêmes, nous allons chercher une voie intermédiaire. Il est fort possible que plusieurs acteurs se partagent le lieu, avec une gouvernance qui sera alors à imaginer.»

Un projet régional

Le municipal ne manque en outre pas de rappeler que la Commune a des ressources limitées, non seulement pour rénover le bâtiment, mais aussi pour assurer son animation dans la durée. «Personne ne se soucie de savoir qu'il se trouve sur le territoire de Chavannes. Il faudrait que le projet ait à terme une dimension intercommunale.»

La chapelle de la gare est située en effet pratiquement aux limites des communes d'Écublens et de Renens et pourrait aspirer à devenir un nouveau centre de la vie culturelle de l'Ouest lausannois. «Une des questions est de savoir comment amener de la voirie dans le district. Les gens sont encore très tournés vers Lausanne. Comment change-t-on cela?» questionne Jade Rudler, de l'atelier Olga, bureau spécialisé dans l'activation d'espaces urbains qui a été mandaté pour encadrer la démarche. **R.H.**

La Sallaz au cœur d'une comédie musicale

Lausanne Les riverains montent sur les planches ce samedi 25 janvier et invitent à une balade musicale dans leur quartier

Du quartier de la Sallaz, les «Lausannois du bas» connaissent le bâtiment de la Radio Télévision Suisse (RTS), le café de La Rotonde, la place toute de béton recouverte et la station de métro du même nom. Guère plus. «La Sallaz, tout le monde descend», c'est justement le titre d'un spectacle qui sera donné ce samedi 25 janvier à la grande salle de Vennes à 18 heures. Une comédie musicale voulue par les riverains comme un voyage dans leur quotidien.

C'est l'association intergénérationnelle L'Escal des Voisins qui est à l'origine du projet. Il mûrit dans la tête de Zohrat Breguet, l'une de ses fondatrices, depuis plus d'une année. «Ce projet, c'était de la folie, mais j'y croyais et nous y sommes arrivés», se réjouit la cheville ouvrière du spectacle. Son but était d'impliquer les riverains, mais aussi tous les acteurs du quartier. La fleuriste a donné du sien. Le confiseur ou le contrôleur des TL aussi. «Cela parle de leur vie de tous les jours. Une véritable balade en chansons.»

L'histoire de «La Sallaz, tout le monde descend» a été écrite par les Voisins. Pour la musique, la formation de violonistes Cordes Ensemble, le chœur de la RTS et les musiciens du I17, un groupe de

policiers lausannois, assurent la partie. Tout comme Les voix du quartier de la Sallaz.

Christine Martin est l'une des choristes locales. C'est aussi l'historienne du cru. Elle parle de la Sallaz du temps des Bernois comme si elle l'avait vécu. «On mettait deux jours à l'époque pour aller de Saint-François à Berne, en passant par la Sallaz. Il y avait deux auberges, une forge où l'on ferrait les chevaux de la calèche, une boulangerie et deux fermes.» On ne l'arrête plus.

«Le spectacle parle de notre vie de tous les jours. Une véritable balade en chansons à la Sallaz»

Zohrat Breguet Cheville ouvrière de la comédie musicale

Et aujourd'hui? «Depuis que la nouvelle place a été construite, tout a explosé. Avant, l'ambiance était villageoise. Désormais, on repart de zéro», se désole Christine Martin. C'est d'ailleurs l'un des buts de l'association de quartier. Renouer des liens, en renforcer d'autres pour insuffler une nouvelle vie au travers d'activités variées comme des repas, des voyages, des jeux. Et cette comédie musicale. **Laurent Antonoff**

Lausanne

Assister au séquençage du génome

Une visite de la plateforme de séquençage du génome humain de l'UNIL est organisée le 12 février, à 18 h 30 au Genopode, centre intégratif de génomique. Le Pr Alexandre Reymond exposera quelques exemples dans le domaine de la génétique des maladies rares. Place, ensuite, à la visite de l'équipement de la plateforme de séquençage. Il sera possible d'assister concrètement au déroulement des expériences. Sur inscriptions auprès de l'organisateur, la Société vaudoise des sciences naturelles: <https://wp.unil.ch/svsn/>. **M.N.**

Lausanne

Des projections suivies de discussions

Les associations Le Renversé et Base-Court proposent le projet Pont.E, à partir de ce jeudi 23 janvier au Centre socioculturel Pôle Sud. Une fois par mois jusqu'en mai, projection de courts métrages brésiliens et suisses suivie d'un temps d'échange. Thématique différente à chaque fois: environnement le 23 janvier, identité(s) le 20 février, violence(s) le 19 mars, enfance(s) et jeunesse(s) le 7 mai. Bar et animation musicale dès 19 h 30 puis début des projections à 20 h. Entrée gratuite, chapeau à la sortie. **R.H.**

Riviera-Chablais

Une ville de 12 000 habitants est prête à éclore au printemps

Fusion Les Conseils de Saint-Légier et de Blonay ont accepté la convention de fusion. Les citoyens sont appelés aux urnes le 17 mai



Claude Béda

Le peuple de Saint-Légier et de Blonay votera le 17 mai. Les deux Conseils communaux ont accepté lundi la convention de fusion des deux villages, qui pourrait donner naissance à une nouvelle ville de 12 000 habitants. À Saint-Légier, le texte a été plébiscité par 53 oui, 6 non et 3 bulletins blancs. À Blonay, où des opposants étaient sortis du bois ces derniers jours, les élus ont accepté la convention de fusion par 38 oui, 18 non et 3 abstentions. «Nous sommes heureux du signal fort donné par les deux Conseils», commente Alain Bovay, syndic de Saint-Légier. «Nous souhaitons poursuivre le dialogue, également avec ceux qui ne sont pas favorables à cette fusion, ajoute Domi-

nique Martin, son homologue de Blonay. Car il serait dommage que le projet soit refusé en raison d'inquiétudes infondées.»

Ces craintes émanent notamment des Verts et Ouverts des deux communes: «Nous regrettons le manque de vision, d'ambition et d'enthousiasme du rap-

«C'est un signal fort donné par les deux Conseils communaux»



Alain Bovay, Syndic de Saint-Légier

«Nous souhaitons poursuivre le dialogue avec les opposants»



Dominique Martin, Syndic de Blonay

port final du groupe de pilotage, relève Jean-Marc Nicolet, élu blonaysan. Nous déplorons que les Municipalités en place ne s'engagent que dans un projet purement administratif sans vision d'avenir, sous prétexte qu'il faut attendre le résultat des prochaines élections communales pour savoir qui sera en place avant de présenter un programme.» Mais, à Blonay, la fusion a compté plusieurs fervents défenseurs: «Il est vrai que ce projet apporte pour l'instant surtout des modifications administratives, mais cela est dû aux directives cantonales, réagit l'UDC Michel Cardinaux. Il est néanmoins urgent, avant le vote final, d'associer la population à la réflexion

sur la vision d'avenir de ce projet communautaire.» D'ici à la votation de mai, les deux Communes ont déjà prévu d'organiser des débats dans chaque village. «Pour notre système de milice, la fusion a du bon», souligne Romain Bellotti, UDC à Blonay également. Avec une future commune à 80 conseillers au lieu de 130 actuellement, les formations politiques pourront disposer d'un plus grand réservoir de personnes et sélectionner celles qui sont motivées au lieu de remplir des sièges pour assurer un contingent.»

En cas de oui le 17 mai, la fusion entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Il s'agirait de la plus grosse fusion dans le canton après celle de Montreux en 1962. Blo-

nay-Saint-Légier deviendrait la troisième ou la quatrième ville de la Riviera et l'une des quinze du canton.

La convention règle tous les aspects du mariage, tel le nom de la future commune. Lors d'un sondage auquel ont répondu 800 personnes, «Blonay-Saint-Légier» l'a emporté haut la main (412 voix), devant Les Pléiades (196) et Hauteville (138). Les armoiries constituent un mélange des deux identités visuelles existantes: les deux coeurs entrelacés de Blonay et les couleurs de Saint-Légier (fond rouge, vert cerclé d'or).

Baisse des impôts

Concernant les autorités, il est prévu une Municipalité à sept. La convention précise encore que le siège administratif se situe à Blonay. Et le taux d'imposition a été fixé à 68,5 points, contre 70 actuellement dans les deux communes. Enfin, la convention stipule que le Canton de Vaud versera les 750 000 fr. d'incitation financière à la fusion prévus par la loi sur les fusions des communes.

*Débats sur la fusion: le 2 avril, à 19h, à l'aula de Bahyse (GUPB) à Blonay, et le 7 avril, à 19h, à la grande salle le Grammont à Saint-Légier-La Châlesaz.

Roche

La Chanson des Roseaux reprend «Mamma Mia!»

Chœur mixte réunissant une trentaine de chanteurs et chanteuses de la Riviera et du Chablais, sous la direction de Claude-André Mari, la Chanson des Roseaux présente, vendredi et samedi à 20 h 15 ainsi que dimanche à 17 h à la salle La Rotzérane, une adaptation de la comédie musicale «Mamma Mia!», fondée sur les chansons du groupe Abba. Mise en scène: Jacques Besse. Réservation: 079 868 79 97 ou www.chansondesroseaux.ch. **C.B.**

Rencontre sur le Nil en Égypte antique

Yverne L'Égypte antique au fil du Nil sera le thème d'une rencontre culturelle organisée ce jeudi à 14 h 15 à la salle de La Grappe par la paroisse protestante d'Aigle-Yverne-Corbeyrier. Un goûter suivra. **C.B.O.**

Pas d'âge pour la sexualité

Aigle Médecin gynécologue, Caroline D'Andrés donnera vendredi une conférence intitulée «La sexualité n'est pas une question d'âge». À 14 h 30, salle Frédéric-Rouge, dans les locaux de l'Hôtel de Ville. **C.B.O.**

PUBLICITÉ

24heures

Partenaire média

OPÉRA DE LAUSANNE

DOÑA FRANCISQUITA

AMADEO VIVES

WWW.OPERA-LAUSANNE.CH | T 021 315 40 20

« LAISSEZ-VOUS CHARMER PAR LA PLUS CÉLÈBRE ZARZUELA ESPAGNOLE ! »

DIMANCHE 26 JANVIER 17H
MERCREDI 29 JANVIER 19H
VENDREDI 31 JANVIER 20H
DIMANCHE 2 FÉVRIER 15H

PUBLICITÉ

ÉVÈNEMENT

LE CANADA ET L'IMPRESSIONNISME

NOUVEAUX HORIZONS

DU 24 JANVIER AU 24 MAI 2020

RÉSERVÉ MEMBRES CLUB

-4 Fr.

Organisée en collaboration avec le Musée des beaux-arts du Canada à Ottawa, l'exposition montre comment les peintres canadiens découvrent l'impressionnisme à la fin du XIX^e siècle en France, et comment ils réagissent, à travers leur style et leurs sujets, à cette révolution picturale. Nourris par ce mouvement international, bon nombre de ces artistes donnent, une fois de retour au pays, une impulsion cruciale à l'émergence de la peinture moderne canadienne.

Fr. 4.- de réduction sur le prix du billet adulte, à la caisse de la Fondation, sur présentation de votre carte Club 24 heures et d'une pièce d'identité. Informations et billetterie: info@fondation-hermitage.ch / 021 320 50 01

Comment devenir membre du Club? Etre abonné semestriel ou annuel complet (6 jours). Retrouvez tous vos avantages (valables sur présentation de votre carte Club) sur club.24heures.ch. Abonnements et renseignements: 0842 824 124

Fondation de l'Hermitage
Donation Famille Bugnion
Lausanne

CLUB **24heures**